



Qu'est-ce que le Conseil économique, social et environnemental ou CESE ?

Actualité législative publié le 19/10/2024, vu 394 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Qu'est-ce que le Conseil économique, social et environnemental ou CESE? Une institution nationale (CESE) et régionale (CESER) coûteuse en argent public pour une utilité quasiment nulle : une injustice flagrante!

- Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) conseille les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il participe à l'évaluation des politiques publiques.
- Le travail du Conseil commence par une saisine sur une thématique afin de rendre un avis, un rapport, une étude ou une résolution. Le Conseil peut être saisi par le [Gouvernement](#), par le Parlement, par voie de pétition ou par lui-même (il peut s'autosaisir).
- Pour remplir sa mission, la [loi organique](#) du 15 janvier 2021 lui permet d'organiser des consultations publiques.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19574-quel-est-le-role-du-conseil-economique-social-et-environnemental-cese>

DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/278931-le-cese-une-institution-en-voie-de-renovation>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19575-comment-le-cese-est-il-compose-et-organise>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19576-fonctionnement-du-cese-conseil-economique-social-et-environnemental>

CESER AU NIVEAU REGIONAL :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19629-quel-est-le-role-du-conseil-economique-social-et-environnemental-ceser>

- Liste et annuaire des 22 CESER :

<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/cesr>

SITE INTERNET INSTITUTIONNEL :

[https://www.lecese.fr/](https://www.lecese.fr)